





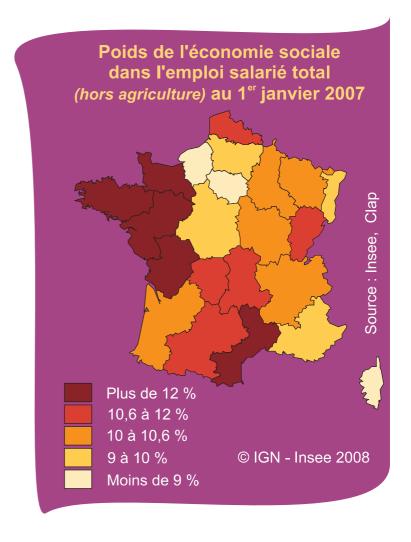
N° 14 - septembre 2008

LA BASSE-NORMANDIE EST LA CINQUIÈME RÉGION DE MÉTROPOLE QUANT AU POIDS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS L'EMPLOI SALARIÉ TOTAL

Hors agriculture, les 55 400 salariés de l'économie sociale bas-normande représentent 12,1 % des effectifs salariés de la région. En moyenne, en France, cette proportion n'atteint pas 10 %. La Basse-Normandie est dépassée seulement par trois autres régions de l'Ouest: la Bretagne (13,5 %), Poitou-Charentes et les Pays-de-la Loire (12,4 %), et par Langue-doc-Roussillon (12,3 %).

Grâce à la densité de son tissu associatif et la présence forte des coopératives, la Basse-Normandie compte parmi les régions où l'**économie sociale** pèse le plus dans l'emploi salarié.

Au 1er janvier 2007, les associations emploient en effet plus de 9 % des salariés bas-normands (soit 41 600 personnes) alors qu'en France, elles ne concentrent que 7,6 % des emplois salariés. Les associations bas-normandes montrent par ailleurs un dynamisme important, leurs effectifs salariés ayant crû encore de 2,4 % en 2007, contre 1,3 % pour l'ensemble des secteurs d'activité dans la région. Ces associations sont surtout présentes dans les secteurs de l'action sociale (aide par le travail, ateliers protégés, aide à domicile, accueil des enfants handicapés...). Presque les deux tiers des salariés de ce secteur (soit 21 800 personnes 1) travaillent dans une structure associative. C'est une proportion proche de la moyenne métropolitaine. Certes beaucoup moins nombreux, les 2 200 salariés des associations déclarant être actives dans les domaines du sport, des loisirs et de la culture représentent eux aussi une part importante de l'emploi salarié du secteur (40 %). Les associations sont aussi très présentes dans l'éducation, l'audiovisuel et l'insertion par l'activité économique. En revanche, dans les autres secteurs d'activité, le poids du secteur associatif reste très faible, en Basse-Normandie comme en France. Les **coopératives** bas-normandes emploient quant à elles 2,2 % des salariés bas-normands (1,4 % en France), soit 10 100 personnes. Les coopératives sont



DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

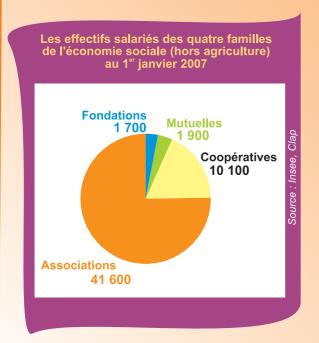
93, rue de Geôle 14052 CAEN CEDEX Tél.: 02.31.15.11.00 Fax: 02.31.15.11.80

Directeur de la publication : Michel GUILLEMET

Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND 02.31.15.11.14

© Insee 2008

¹ La connaissance statistique de l'activité des salariés des associations reste toutefois imprécise: 12 % de ces salariés ne sont pas affectés dans un secteur d'activité faute d'information.



L'ÉCONOMIE SOCIALE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'économie sociale se définit comme un ensemble d'entreprises rassemblées autour de principes communs qui régissent leur organisation et qui les différencient des autres entreprises du secteur privé et du secteur public. Plus connue par le nom des familles qui la composent, l'économie sociale est le terme générique pour désigner les groupements de personnes (et non de capitaux) jouant un rôle économique : les coopératives de toutes natures (de salariés, d'usagers, d'entreprises), les mutuelles (d'assurance ou de prévoyance santé), les associations employeuses et les fondations.

Les grands principes des entreprises de l'économie sociale sont la non lucrativité individuelle, la liberté d'adhésion, la gestion démocratique, l'utilité collective et/ou sociale du projet et l'indépendance à l'égard des pouvoirs publics.

L'économie solidaire, forme émergente de l'économie sociale, attachée à la finalité des projets plus qu'à leur mode d'organisation, est surtout axée vers les initiatives de développement local, de réinsertion et de lutte contre l'exclusion.

Le périmètre d'étude statistique de l'économie sociale a été défini conjointement par l'INSEE et par le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES). L'INSEE publie sur son site les données de cadrage de l'économie sociale par région ainsi que la nomenclature utilisée.

Pour en savoir plus : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=eco-sociale®_id=99

surtout présentes dans les activités financières (banque...) et, comme dans les autres régions agricoles, dans l'agroalimentaire et dans le commerce de gros de produits agricoles (lait, céréales...). Peu nombreuses, ce sont plutôt de grosses structures qui offrent beaucoup d'emplois. Elles concentrent plus de 18 % des salariés de l'économie sociale en Basse-Normandie contre 14 % en France, le record étant détenu par Champagne-Ardenne (presque 24 %).

Les mutuelles (moins de 2 000 salariés) et les fondations (1 700 salariés) complètent le paysage de l'économie sociale bas-normande. Leur poids dans l'emploi salarié total est du même ordre qu'en France. L'ancrage des mutuelles en Poitou-Charentes explique à lui seul que cette région soit la deuxième région d'implantation de l'économie sociale en France.

Michel MOISAN (Insee Basse-Normandie)

Damien RESTOUX (CRES Basse-Normandie)

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCO-NOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ORESS) DE BASSE-NORMANDIE.



Pour parfaire la connaissance du secteur de l'économie sociale et solidaire, la Chambre régionale de l'économie sociale (CRES) de Basse-Normandie a créé l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire (ORESS) de Basse-Normandie. Ce nouvel outil d'observation se donne pour mission l'étude et le suivi des entreprises et des emplois de l'économie sociale et solidaire dans les territoires bas-normands. Les partenaires de l'ORESS sont la Région Basse-Normandie, l'Etat (Préfecture de Région Basse-Normandie) et la Caisse des Dépôts. L'INSEE de Basse-Normandie participe au comité technique et scientifique de l'Observatoire aux côtés d'universitaires, de professionnels du développement social et économique et d'acteurs régionaux de l'économie sociale et solidaire.

Pour en savoir plus : http://www.cres-bn.com/affichage.php?id=374

CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE (CRES)
DE BASSE-NORMANDIE